

issu (113) [Stamp: 2019] (✓)

Direction des Affaires Générales/Service des Marchés

DECISION N° 118/19/DG/CNPS DU 21 JUN 2019

Portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert
N°021/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 08 mai 2019
pour la construction du Centre de Prévoyance Sociale de Fouban.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité instituant une Conférence Inter-africaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU Le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres n° 021/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 08 mai 2019 relatif à la construction du Centre de Prévoyance Sociale de Fouban,
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 10 juin 2019.

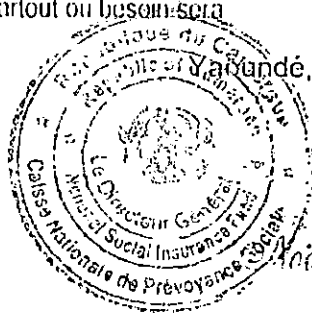
DECIDE :

Article 1^{er}. - L'Entreprise STE ECAMEL SARL BP : 12504 Douala est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 021/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 08 mai 2019 pour la construction du Centre de Prévoyance Sociale de Fouban, dans un délai d'exécution de huit (08) mois.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

Ampliations :

- PCA
- ARMP (pour publication)
- CIPM
- DFP
- DAG/SM



21 JUN 2019
[Signature]